

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG (PERIMETRE DU PAYS DE SARREBOURG)

**Cette enquête est ouverte
du 10 octobre 2019 au 14 novembre 2019 inclus pour une durée de 36 jours.**

Objet de l'enquête : L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers. Elle est organisée conformément aux articles L.123-10 et R.123-11 et suivants du Code de l'Environnement et par arrêté en date du 21 septembre 2019 pris par le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Sarrebourg, porteur de la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Arrondissement de Sarrebourg.

L'enquête publique se déroulera du 10 octobre 2019 au 14 novembre 2019 inclus.

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Arrondissement de Sarrebourg, ainsi que le projet d'évaluation environnementale, font l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale rendu le 9 septembre 2019.

Le dossier d'enquête publique se compose du diagnostic socio-économique, de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE), de l'explication des choix retenus et de l'évaluation environnementale, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), du bilan de la concertation, du rapport de synthèse concernant l'élaboration du SCoT, le dossier constitué pour la présentation du projet devant la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) complété de l'avis de la CDPENAF, les avis des Personnes Publiques Associées (PPA), ainsi que du rapport de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) Grand Est.

Le Tribunal administratif de Strasbourg a désigné la Commission d'enquête suivante, constituée de trois commissaires enquêteurs :

- Monsieur Michel BOUR, en qualité de Président de la commission d'enquête,
- Monsieur Marcel BARBACCI, en qualité de Membre titulaire,
- Monsieur René MULLER en qualité de Membre titulaire.

Consultation et mise à disposition du dossier d'enquête et du registre d'observations :

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Mairie de Sarrebourg, 11 Place Messmer, à Sarrebourg (57400).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les personnes intéressées pourront consulter le dossier sous format papier et sur un poste informatique mis à disposition du public, consigner leurs observations, avis et propositions relatifs au dossier sur un registre d'enquête (à feuillets non mobiles et paraphé par la commission d'enquête) dans les 7 lieux d'enquête comme indiqué dans le tableau ci-dessous, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

Le dossier du SCoT sera aussi consultable sur le site Internet du Pays de Sarrebourg : www.pays-sarrebourg.com ainsi que sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1679>.

Les contributions pourront également être adressées à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête du SCoT, par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Sarrebourg – 11 Place Messmer – 57400 SARREBOURG ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : enquete-publique-1679@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par voie dématérialisée seront consultables à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1679>.

Les demandes d'information sur le déroulement de l'enquête ou de communication du dossier d'enquête peuvent être adressées à Madame Marie-Christine KARAS, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire du PETR chargée du SCoT par courrier postal au PETR du Pays de Sarrebourg - Salle des Fêtes – Place du Marché à Sarrebourg (57400), par téléphone au 03 87 03 46 35 ou 06 37 99 61 46 aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 ou par courriel : mc.karas@pays-sarrebourg.fr

Communes et lieux de consultation et de permanences d'un commissaire enquêteur	Adresses	Dates et horaires de permanence où l'un des trois commissaires enquêteur se tiendra à la disposition des personnes	Le dossier et le registre d'enquête publique seront consultables aux jours et horaires suivants
SARREBOURG MAIRIE (Siège de l'enquête)	11 Place Messmer 57400 SARREBOURG	Jeudi 10 octobre 2019 de 9h à 12h Jeudi 24 octobre 2019 de 14h à 17h Jeudi 14 novembre 2019 de 14h à 17h	Du lundi au vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h00
DABO MAIRIE	1 Place de l'Eglise 57850 DABO	Jeudi 10 octobre 2019 de 9h à 11h Jeudi 24 octobre 2019 de 14h à 16h Jeudi 14 novembre 2019 de 14h à 16h	Lundi 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Mardi 8h00-12h00 Mercredi au vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h30
FENETRANGE MAIRIE	18 Rue de l'Hôtel de Ville 57930 FENETRANGE	Lundi 14 octobre 2019 de 9h à 11h Jeudi 31 octobre 2019 de 14h à 16h Mercredi 13 novembre 2019 de 17h à 19h	Lundi 9h00-11h00 Mercredi 17h00-19h00 Jeudi 14h00-16h00
LORQUIN MAIRIE Salle des Associations	41 Rue du Général Leclerc 57790 LORQUIN	Vendredi 11 octobre 2019 de 9h à 11h Vendredi 25 octobre 2019 de 14h à 16h Mercredi 13 novembre 2019 de 14h à 16h	Lundi 8h15-12h00 et 14h00-18h00 Mardi et Jeudi 8h15-12h00 et 14h00-17h00 Mercredi 8h15-12h00 Vendredi 8h15-12h00 et 14h00-16h00
MITTELBRONN MAIRIE	14 Rue St-Augustin Schoeffler 57370 MITTELBRONN	Jeudi 10 octobre 2019 de 9h à 12h Jeudi 24 octobre 2019 de 14h à 17h Jeudi 14 novembre 2019 de 14h à 17h	Lundi 16h30-18h00 Mercredi 10h00-12h00 Vendredi 16h00-18h00
MOUSSEY MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	2 Avenue Tomas Bata 57770 MOUSSEY	Lundi 14 octobre 2019 de 9h à 11h Mardi 29 octobre 2019 de 14h à 16h Mardi 12 novembre 2019 de 14h à 16h	Lundi, Mardi, Jeudi 8h00-12h00 et 13h00-17h00
TROISFONTAINES MAIRIE	15 Rue de la Libération 57870 TROISFONTAINES	Vendredi 11 octobre 2019 de 9h à 11h Vendredi 25 octobre 2019 de 15h à 17h Mardi 12 novembre 2019 de 15h à 17h	Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 15h00-17h00

Rapport et conclusions de l'enquête publique :

A l'issue de l'enquête publique, la Commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique.

Le conseil syndical du PETR du Pays de Sarrebourg pourra ensuite valablement approuver le projet de SCoT, modifié le cas échéant au regard du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, des Personnes Publiques Associées consultées ainsi que de la Mission Régionale d'Autorité environnementale.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête seront tenus à disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

- en version papier au siège du PETR situé à la Salle des Fêtes – Place du Marché à Sarrebourg aux heures habituelles d'ouverture ;
- en ligne, sur le site Internet du Pays de Sarrebourg : www.pays-sarrebourg.com et celui du registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1679>.

A Sarrebourg, le 21 septembre 2019

Le Président du PETR du Pays de Sarrebourg



Camille Zieger
Camille ZIEGER